

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 13/02/ 2021**

Réunion en respect avec les prescriptions sanitaires actuelles à La maison des Sports à BLOIS de 09 heures à 16 heures 00.

PRESENTS : Jean-Marie BERTHIN - Françoise BERNARD - Dominique BERTHIN - Ted BONNAMY – Jean-Claude GAGNEUX – Alexandre PETIT – Jean-Baptiste POMIES - Dominique QUILLERE - Laurent VALGRESY - Eric VINCENT - Gérard PIVRON

ABSENTS : Néant

Présentation de l'ensemble des nouveaux élus pour cette mandature 2021/2024 qui sont accueillis chaleureusement.

Approbation du C.R. du 18 décembre 2020 qui se concrétise en P.V.

Point sur l'A.G. du COREG qui s'est déroulée le 31 janvier 2021 où 11 candidats ont été élus sur 17 postes à pourvoir.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR COREG :

GROSJEAN Benoît – RAGACHE Philippe – RAULT Daniel – SIGMUND Eric – THEBAULT Roland – AMIOT Jérôme – BAUCHER Martine – BOURGUIGNON Marie-Claude – DAUDIN René – DRUSSANT Eric – DUBOEL Marie-Jo.

Jean-Marie BERTHIN a été coopté pour la commission « assurance/sécurité ».

Baisse des adhérents au niveau CODEP qui reste cependant dans la moyenne Nationale.

La fédération a rétrocédé 2 % sur les adhésions au CODEP et 4% aux clubs eu égard à la situation actuelle et a pris à sa charge les 10 % sur l'assurance prévu pour les licenciés.

RECENSEMENT MATERIEL :

Le matériel détenu par le CODEP sera mis à la disposition des clubs sur demande de ces derniers sous certaines conditions.

La mention "domicile" signifie que le matériel est déposé chez le responsable chez qui il faudra venir le prendre et le ramener.

Nous sommes en recherche sur Blois d'un local pour entreposage de celui-ci.

Eric se charge de récupérer la remorque et son contenu auprès de M. BOUAT. Elle pourra être prêtée aux clubs. Attention, prévoir une plaque d'immatriculation à l'identité du véhicule tracteur étant donné qu'elle n'a pas de carte grise. Voir également le problème de l'assurance.

Eric, Jean-Baptiste et Alexandre se chargent de réaliser un cahier des charges pour le prêt du matériel.

DATES REUNION CODIR :

Les réunions se dérouleront soit en visioconférence soit en présentiel les vendredis soir ou samedis matin eu égard aux conditions actuelles.

- Visioconférence : Vendredi 26 mars 2021 à 18 heures
 - Présentiel : Vendredi 23 avril 2021 à 18 heures
 - Présentiel : Vendredi 18 juin 2021 à 18 heures
 - Présentiel : Vendredi 17 septembre 2021 à 18 heures
 - Présentiel : Vendredi 08 octobre 2021 à 18 heures (Préparation de l'A.G.) (1)
 - A.G. : Vendredi 26 novembre 2021 à 18 heures
 - Visioconférence : Vendredi 17 décembre 2021 à 18 heures.
- (1) Prévoir une A.G. Extraordinaire pour modifier les statuts électifs.

COMMISSIONS :

- Jeunes + Education routière : Eric VINCENT
- Sécurité : Jean-Baptiste POMIES – Jean-Claude GAGNEUX
- Tourisme + Féminines : Françoise BERNARD - – Dominique BERTHIN
- Trésorerie : Françoise BERNARD - Laurent VALGRESY
- V.T.T. : Dominique QUILLERE
- Grandes Randonnées + BRM (1) + RP (2) : Ted BONNAMY – Laurent VALGRESY
- Formation : Jean-Marie BERTHIN
- Evènementiel + Calendrier : Dominique BERTHIN – Jean-Claude GAGNEUX
- Communication : Alexandre PETIT.
-

(1) BRM – Brevet Randonneurs Mondiaux.

(2) RP - Randonnées Permanentes

Les commissions

Le président du Codep peut assister et participer aux travaux de n'importe quelle commission. Rappel : il est le représentant juridique de l'association. (article 10 des statuts)

Le responsable d'une commission doit être membre du comité directeur. Il peut s'entourer d'autres membres du codir ou de cyclotouristes non membres du comité directeur mais intéressés par les travaux de la commission dans la limite de neuf membres au maximum (article 26 du règlement intérieur).

L'acceptation d'une responsabilité dans une commission entraîne automatiquement la participation aux travaux de cette commission.

- FINANCES – TRESORERIE : - Françoise et Laurent

Les membres du CODIR sont amenés à se déplacer dans le cadre de leur mandat.

Au sujet des frais de déplacement, deux possibilités s'offrent à eux.

1. Il leur est possible d'établir une fiche de frais militants afin d'être remboursés par le CODEP. Les frais sont pris en charge à la hauteur de 0,20 €/km.

Ou

2. Ils peuvent rédiger une fiche de frais annuelle en demandant l'abandon de frais*. La trésorerie leur délivrera alors des documents à intégrer à leur déclaration d'impôts sur le revenu afin de bénéficier d'une déduction fiscale.

Il leur est demandé de choisir une des deux formules.

La trésorerie fera apparaître lors du bilan financier les abandons de frais. Ceci permettra de valoriser le bénévolat d'un point de vue comptable.

De plus, il est demandé à chaque membre du CODIR de pointer le temps de travail* mis au service de l'association en précisant le temps et l'objet de chaque moment (exemple : une heure pour la commission grande randonnée). Le bilan financier valorisera ce temps de travail à hauteur de 15 € de l'heure* dans le bilan comptable.

* Ces deux valorisations ne coûtent rien à l'association puisqu'elles apparaîtront dans les parties dépenses et recettes avec un montant identique, dont s'annulant (voir tableau ci-dessous). L'objectif est de mettre en évidence le travail militant au sein de nos instances fédérales, mais aussi vis-à-vis des structures vers lesquelles le CODEP se tourne lorsqu'il sollicite des subventions.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	0.00
Prestations en nature	0.00
Bénévolat	0.00
TOTAL	0.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	0.00
Mise à disposition gratuite de biens	0.00
Prestations en nature	0.00
Personnel bénévole	0.00
TOTAL	0.00

* Pour plus de précisions : La valorisation comptable du bénévolat.

DEPENSES : comme il avait été prévu en 2019 et provisionné à l'époque, le CODEP va effectuer l'achat d'un barnum en remplacement de l'ancien et qui pourra être prêté aux clubs qui en feront la demande. Jean-Marie BERTHIN se charge de l'achat.

Toutes à TOULOUSE : - Françoise

Commission Féminines

- VI TOULOUSE : sur 34 inscrites , 4 désistements, les acomptes ont été remboursés, nous sommes à l'heure actuelle 30 participantes
-
- MINI SÉJOUR pour préparation VI TOULOUSE (ouverte uniquement aux féminines partant avec le CODEP) :
 - lieu : AUBIGNY SUR NERE
 - Date : du 10 au 12 mai
 - actuellement 13 inscrites, une relance a été effectué semaine 6.

Commission Tourisme

Objectifs : valoriser les actions du codep41-FFCT vers les organismes et instances institutionnelles, développe les cyclo-découvertes, représenter le codep41-FFCT aux réunions hors FFCT auxquelles serait invité le codep41-FFCT, gérer l'action "vélo pour tous", mettre en place une (ou plusieurs) organisation(s) codep41-FFCT, proposer des itinéraires au site Vélo en France et plus particulièrement des itinéraires vtt en liaison avec la commission vtt.

la commission étudie la possibilité d'un Voyage itinérant en 2022 très certainement à l'Ascension.

LA DESCENTE DU LOIR : De St-Eman (source du loir) à Angers ouverte à tous les licenciés du Loir & Cher , kilométrage global 300 kms en 3 jours ou en 4 jours (selon possibilité hébergements)

Plus d'informations à venir le mois prochain, si vous êtes intéressés, merci de prendre date.

COMMISSION JEUNES - Vincent Eric

Objectifs : préparer les rencontres jeunes, établir le calendrier des activités jeunes, assurer l'organisation et l'encadrement des actions vers les jeunes, inciter les jeunes à participer aux activités spécifiques, gérer le CRJC et le CDER...

Le CDJC: Criterium Départemental Jeune Cyclotouriste (réservé aux jeunes de 13 à 18 ans)

Le CDER: Concours Départemental d'Éducation Routière (réservé aux jeunes de 7 à 12 ans)

pour toutes ces activités il y a beaucoup de travail à faire en amont, si vous êtes motivé pour encadrer ces activités rejoignez cette commission.

Tous les bénévoles seront les bienvenus (limitation à 9 membres).

Ci-joint le calendrier 2021

manifestations jeunes 2021

1ere rencontre jeunes 06 février La Chaussée saint Victor (annulée)

2eme rencontre jeunes 13 mars Faverolles sur cher

3eme rencontre jeunes 18 septembre CHOussy

CDER 27 mars mont prés Chambord

CDJC 10 AVRIL VENDÔME

CRER 17 avril Lamotte Beuvron

CRJC 29/30 mai Amboise

EVENEMENTIEL :

Responsable : Dominique BERTHIN

Membres de la commission élu Codep : Françoise Bernard, Jean-Claude Gagneux, Jean-Marie Berthin,

Autres membres : André Guéranger

Objectifs :

Organisation des événements tels que Mars Bleu et Octobre Rose (en association avec un club du département). Cette année Monthou sur Cher le 28 mars et Villebarou le 10 octobre. Les personnes désirant donner un coup de main ces jours là seront les bienvenues ainsi que pour le fléchage des parcours la veille.

Nous avons pour projet de faire une rando découverte pour la fête du Vélo. Reste à définir la date et le lieu.

Nous sommes preneurs de toutes les « bonnes idées » et n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Mars bleu : 28 mars 2021 à MONTHOU SUR CHER ; en mode Route – V.T.T. ou Gravel (sous réserve).
Octobre rose : 10 octobre 2021 à VILLEBAROU.

Les circuits sont faits, toutefois pas de salle actuellement à MONTHOU SUR CHER.

- Le CODEP prendrait les frais de ravitaillement à sa charge.

- Concours photos à envisager – voir pour le thème.

COMMISSION - CALENDRIER

Responsable : Dominique BERTHIN

Gérer le calendrier départemental des randonnées du codep41-FFCT, gérer le challenge des clubs du Loir-et-Cher de cyclotourisme

Membres de la commission élu Codep : Jean-Marie Berthin

La crise sanitaire a chamboulé le calendrier 2021. En Janvier, la randonnée de St-Aignan a été annulée. Celles de Cour-Cheverny du 7 mars et St-Sulpice du 14 mars sont aussi annulées.

Pour l'heure, celles de La chaussée St Victor du 21 mars et Mars Bleu à Monthou sur Cher le 28 mars sont maintenues. Affaire à suivre.

COMMUNICATION : - Alexandre

Objectifs : gérer la lettre du codep41-FFCT (cyclotourisme41), diffuser l'information à propos de toutes les organisations du codep41-FFCT et des clubs adhérents, assurer la présence des actions de cyclotourisme dans les médias locaux (PQR, radios locales...), gérer le Maillon, le bulletin annuel du codep41-FFCT, gérer le site Internet, mettre en place et gérer les listes de diffusion, tenir à jour la revue de presse...

- Mode de communication
- Page Facebook
- Faire un nouveau site.

SECURITE : - Jean-Baptiste – Jean-Claude

Objectifs : répertorier les responsables sécurité dans les clubs, assurer la diffusion des informations modificatives ou nouvelles, gérer le temps de formation annuel en liaison avec la commission formation, inventorier les sites et situations dangereuses et mettre en œuvre les actions afin d'y remédier.

- Accès au site pour gérer les accidents (Code d'accès) les codes ont été transmis par Jean Marie
- L'étude des déclarations sous couvert de l'anonymat (du club et de l'accidenté) pour éviter tout commentaire défavorable.

- Essayer de diminuer le nombre d'accidents, en étudiant lors de la réunion sécurité les points négatifs de l'affaire.
- Les clubs doivent tous avoir un responsable sécurité, quand il n'y en a pas c'est le Président du club qui endosse la fonction.

Voir avec les responsables de la ville de BLOIS l'aménagement de la piste sur le pont Charles De Gaulle qui s'avère être dangereuse.

GRANDES RANDONNEES : - Ted – Laurent

Objectifs : diffuser la réglementation de l'organisation de randonnées en cyclotourisme, gérer les randonnées permanentes départementales (tour41), assurer la pérennité des randonnées permanentes éventuellement abandonnées par les clubs du 41..

Définition :

La grande randonnée cyclotouristique est définie par les règles suivantes :

Voyage itinérant: 3 étapes minimum représentant au moins 250km au global

VTT ou gravel : 100 km minimum sur au moins une journée

Route : 200 km minimum sur au moins une journée

Précepte:

Parcourir de grandes distances ne signifie pas rouler à des vitesses excessives mais rouler longtemps. Optimiser son temps de roulage est donc un gage de réussite supérieur à celui de rouler vite.

- Randonnée des Pyrénées en juillet 2021 est finalisée : 24 inscrits et 2 en liste d'attente. Le stationnement des véhicules des participants n'est pas possible sur les parkings de la Maison des Sports.

Traversée des Pyrénées du 10 au 18 juillet 2021

Jauge maximum de 24 personnes atteinte – 2 personnes sur liste d'attente

La finalisation des 24 personnes inscrites est en cours. Il ne manque que quelques éléments ce jour. Nous rappelons les hébergeurs pour les informer de notre jauge atteinte, prendre de leurs nouvelles face à la situation et repousser au maximum le versement d'acomptes.

Un parcours de 200 km est prévu le 10 avril 2021 avec un ravitaillement à CERE LA RONDE (Site à déterminer).

BRM 200 du 10 avril 2021

Rachat de 150 cartons au club de Mont près Chambord

Commande de médailles 200 et 300 à l'ACP

Des projets de 200 et 300 kilomètres sont envisagés.

Olympiade 2020 2024

La commission grande randonnée du CODEP 41 vous propose sur cette nouvelle olympiade de nombreuses facettes du cyclotourisme au long court (itinérance, BRM, **(1)** randonnées permanentes, ...) en étroite collaboration avec d'autres commissions (Jeunes, VTT, tourisme) pour satisfaire tous les licenciés du département que les grandes itinérances attirent.

(1) (BRM) brevets randonneurs mondiaux

Programme :

2021 Traversée des Pyrénées Hendaye Cerbère du 10 au 18 juillet

BRM 200 le 10 avril

BRM 300 le 25 septembre

2022 Série pré qualifiante des BRM 200 – 300 – 400 – 600 au Paris Brest Paris 2023

2023 Série qualifiante des BRM 200 – 300 – 400 – 600 au Paris Brest Paris 2023

D'autres projets sont à l'étude

Responsables :

BONNAMY Ted - bonnamy.ted@bbox.fr 06 61 60 49 12

VALGRESY Laurent - laurent.valgresy@gmail.com 06 43 04 34 97

Plusieurs licenciés du département coopèrent sur de nombreux sujets, n'hésitez pas à nous rejoindre pour monter des projets.

COMMISSION V.T.T. – Dominique QUILLERE

Objectifs : valoriser les actions vers le vtt, assurer le lien avec les clubs avec une section vtt et les vététistes isolés, augmenter le nombre de licenciés vététistes, faire la promotion des circuits proposés par les clubs...

-Tout d'abord renforcé la commission ; les bénévoles sont les bienvenus

- Suivre les évolutions des bases VTT en création.

-proposer une sortie VTT jeunes pour les écoles cyclos du département cette année. Une rando pour les jeunes qui s'effectuerait sur la route d'Artagnan entre Fougères-sur-Bièvre et Chambord.

COMMISSION FORMATION – Jean-Marie

Objectifs : recueillir les demandes des clubs en besoins en formation, mettre en place (lieux, dates, intervenants...) les formations utiles sous la responsabilité du DRF **(1)**, assurer la logistique des stages (réservations, inscriptions, dossier de stage...). Le DDF **(2)** désigné a en charge les relations avec la commission régionale de formation par l'intermédiaire du DRF.

(1) (DRF) Délégué régional à la formation

(2) (DDF) Délégués départementaux à la formation.

Animateurs club

Réunion informations dirigeants

Sécurité avant avril 2021 : Jean-Baptiste.

Mécanique 1° niveau :

Mécanique 2° niveau en fin d'année.

Initiation V.T.T.

Fléchage

Santé

Formation dirigeants (en fin d'année)

Formation G.P.S. et utilisation du logiciel « land »

Voici les formations que le Codep propose, mais à l'heure actuelle nous sommes en attente des mesures sanitaires du gouvernement.

- **Point au 10 février 2021 :**

Nous sommes actuellement : 1057 licenciés 782 hommes 275 femmes dont 42 jeunes

1 à 18 ans : 28 garçons et 14 filles soit 3.9% en 8 clubs

19 à 61 ans : 221 soit 174h. et 47 f. = 21%

62 à 95 ans : 794 soit 578 h. et 214 f. = 75%

Retard licenciés 1 structure n'est pas encore réaffiliée (Montoire/loir)

902 licences rando, 137 licences balade et 18 licences sport

27 primo licenciés :

Les transferts de clubs ne comptent pas comme nouveaux pour le club d'accueil.

- **2020 :**

Nous étions : 1361 licenciés 1024 hommes 337 femmes 70 jeunes de 1 à 18 ans (53 garçons et 17 filles soit 5.1%)

18 à 61 ans : 351 soit 285 h. et 66 f. = 25.8%

62 à 95 ans : 940 soit 686 h. et 254 f. = 69%

43 hommes et 14 femmes étaient des primo licenciés

Infos FFCT :

Financièrement la FFCT a fait un gros effort pour les clubs afin de pallier à la désastreuse année 2020 en allouant une somme de 4% du montant des licences et a pris l'augmentation de l'assurance pour 2021 .

DELEGATIONS :

Délégué auprès de l'USEP : Laurent VALGRESY

Responsable « Tour du 41 » : Jean Pierre GAUDIN

QUESTIONS DIVERSES :

Pour information GO-SPORT fait une réduction de 15 % sur les articles du magasin.

Comment choisir une formation :

animateur → initiateur → moniteur → instructeur

Avec votre espace personnel, vous pouvez vous inscrire aux formations de votre choix, toutes les inscriptions se font uniquement par informatique.

Voir le document envoyé par TED qui est très complet.

La séance est levée à 16 heures 00

Le Président,

Le Secrétaire,

Le secrétaire adjoint

Jean-Marie BERTHIN

Gérard PIVRON

Jean-Claude GAGNEUX

Handwritten signature in blue ink, possibly reading "P. B. G." with a horizontal line through it.

Handwritten signature in black ink, possibly reading "P. B. G." with a horizontal line through it.

Handwritten signature in black ink, possibly reading "P. B. G." with a horizontal line through it.